



BRÈVES ÉCONOMIQUES

Amérique andine et plateau des Guyanes

Une publication du SER de Bogota

En collaboration avec les SE de Lima, de Caracas et de l'antenne du SER à Quito
Semaine du 31 octobre 2024

Zoom : baisse du taux directeur de 50 points de base en Colombie, qui serait limitée par les incertitudes liées à la réforme du Système général de participations (SGP).

Le conseil d'administration de la Banque des banques a récemment décidé de limiter la baisse du taux d'intérêt à 50 points de base, pour le fixer à 9,75 %, en deçà de la réduction de 75 pdb anticipés par les marchés. Cette décision, selon le directeur général de l'institution, Leonardo Villar, est motivée par l'incertitude profonde entourant l'issue et les implications de la réforme du SGP.

L'objectif de cette réforme – développée dans les brèves ci-après, cf. page 3 - est d'augmenter les transferts financiers vers les entités territoriales colombiennes, répondant ainsi à des demandes d'investissements sociaux et d'amélioration des services publics dans les régions. **Cependant, selon Leonardo Villar, cette mesure pourrait entraîner une hausse substantielle des dépenses publiques, en particulier sur un horizon de 10 à 12 ans, ce qui soulève des préoccupations quant à la soutenabilité budgétaire et réduit donc la marge de manœuvre monétaire.**

Leonardo Villar a exprimé l'espoir que les débats législatifs permettront de clarifier les modalités de la réforme, ce qui pourrait restaurer une certaine visibilité et donner plus de latitude à la Banque centrale pour ajuster ses taux dans les sessions futures.

En complément, M. Villar a souligné qu'il est crucial pour l'entité monétaire de rester prudente dans sa stratégie de réduction des taux afin de maintenir une certaine stabilité monétaire face aux pressions internes et externes. La perspective d'une hausse des obligations budgétaires impacte également la perception de la Colombie sur les marchés financiers et la crédibilité de sa politique économique. Le maintien d'un rythme de réduction des taux à 50 points par session depuis mars dernier est une stratégie prudente, qui semblerait avoir vocation à se pérenniser.

Bolivie

La Bolivie compense le recul du gaz par une augmentation des exportations minières.

Face au recul des ventes de gaz naturel, la Bolivie s'appuie de plus en plus sur ses exportations minières, qui ont généré 2,0 Md\$ d'exportations sur les huit premiers mois de l'année, marquant une hausse de 11,4% g.a.

Portée par la demande mondiale et la hausse des prix, la production nationale s'étend aux minerais non-métalliques et à des produits à valeur ajoutée. Les experts soulignent néanmoins la nécessité d'améliorer la productivité et la technologie dans le secteur pour exploiter pleinement son potentiel et consolider cette source de revenus.

Les secteurs stratégiques s'ouvrent aux investisseurs privés

Pour compenser la diminution des ressources allouées aux projets publics dans des secteurs stratégiques comme les hydrocarbures, le secteur minier, l'énergie, et le transport, la Bolivie a mis en place une réglementation à la Loi de Promotion des Investissements de 2014 qui **vis** **à attirer les investissements privés via des subventions sectorielles et un amortissement fiscal accéléré.** Les ministères devront organiser des appels d'offres publics pour sélectionner des projets, favorisant ainsi une concurrence ouverte. Selon les analystes du secteur minier, **le gouvernement devra cependant garantir une stabilité juridique et donner des assurances contre d'éventuelles nationalisations, conditions jugées cruciales pour attirer les capitaux étrangers.**

Colombie

Les marchés intégreraient dès à présent la probable prochaine dégradation de la note souveraine colombienne.

Selon le groupe bancaire *Banco de Bogota*, les marchés auraient déjà intégré la probable dégradation de la note souveraine de la Colombie, actuellement classée à **BB+**. Les raisons de cette éventuelle dégradation résident dans l'incertitude relative au respect de la règle budgétaire et à l'incapacité du Congrès à adopter le budget général pour 2025.

Cette détérioration du risque pays se traduit par une prime de risque significativement élevée, le

Credit Default Swap (CDS) à cinq ans atteignant plus de 200 points de base. Les analystes estiment que la notation pourrait descendre à **BB**, correspondant à un CDS maximal de 240 points de base, laissant ainsi une marge de détérioration additionnelle. Enfin, cette dégradation pourrait avoir un impact sur tous les agents économiques notamment via la dépréciation du peso colombien.

La Surintendance Financière bloque l'intégration régionale de la Colombie au marché régional.

Le marché régional intégré d'Amérique latine (*Mercado Integrado Latinoamericano, MILA*), qui vise à connecter les bourses de Colombie, du Chili et du Pérou, devra démarrer sans la Colombie en raison du refus de la Surintendance Financière colombienne de délivrer les permis nécessaires à cette interconnexion. Le surintendant financier, César Ferrari, a indiqué que la Surintendance Financière ne délivrera pas les permis nécessaires pour l'interconnexion, soulignant que *« cela n'a pas de sens que la petite épargne colombienne finisse par être investie au Chili, qui compte plus d'émetteurs »*. Malgré les avancées du secteur privé, avec *Nuam (Nouvelle Unité d'Actions du Marché)* prévoyant d'investir 40 M USD dans le développement technologique, le régulateur colombien reste opposé à l'intégration, arguant que les marchés de capitaux sont des biens publics – et donc que toutes décisions les concernant doivent être prises dans l'intérêt public. Si la position du régulateur colombien ne change pas, l'intégration des marchés se fera sans la participation de la Colombie, isolant ainsi le pays et limitant les opportunités d'investissement pour ses acteurs économiques.

Près de 44% des travailleurs formels colombiens percevraient une rémunération inférieure au salaire minimum.

La Colombie compterait en octobre 2024 22,8 M de travailleurs formels, parmi lesquels 43,9 % (soit environ 10 M) reçoivent une gratification inférieure au salaire minimum. Pour mémoire, le salaire minimum s'établit – depuis le 1^{er} janvier 2024 – à 1 300 000 pesos colombiens / mois (soit 273 € / mois). De plus, près de 3,3 M de travailleurs (15 %) perçoivent le salaire minimum, tandis que 5,3 M (23,4 %) reçoivent un salaire supérieur à ce seuil.

Pour le salaire minimum de 2025, bien qu'aucune proposition concrète

d'augmentation ne soit envisagée pour le moment, l'*Acopi - Association colombienne des micros, petites et moyennes entreprises* - a assuré que l'augmentation ne peut pas être supérieure à 5%, soit l'approximation – par le FMI - de l'inflation en 2024.

Proposition du Gouvernement de baisser les recettes de l'Etat transférées aux Départements.

Le 28 octobre 2024, le gouvernement colombien et les rapporteurs se sont mis d'accords sur sept mesures concernant la réforme du Système Général de Participations (SGP). La mesure phare consiste à réduire le pourcentage de recettes courantes transférées aux Départements, passant de 46,5 % à 39,5 %. En outre, le délai de mise en œuvre de la réforme a été étendu de 10 à 12 ans, permettant ainsi une transition plus progressive. Par ailleurs, des engagements ont été pris pour renforcer les domaines de la santé et de l'éducation, visant à réduire les inégalités entre les régions les plus pauvres.

Malgré cet ajustement, le montant du seuil est toujours plus élevé que ce que suggèrent les analystes et certains sénateurs. L'*Anif* (Association nationale des institution financières) a proposé que l'augmentation des transferts soit de 37 %, et *Corficolombiana* (entreprise financière) a suggéré une augmentation maximale de 35 %. La discussion sur le seuil est cruciale, car, selon certains scénarios, le pays serait exposé à la faillite. *« Ministres et membres du Congrès, avec 46,5 %, l'État est en faillite à 200 %. Avec 39,5 %, l'État est en faillite à 180 %. Arrêtez de jouer avec le feu (...) Je vous donne la preuve acide de votre réforme : approuvez-la d'ici 2025 »*, a posté l'ancien ministre des Finances, Juan Carlos Echeverry, sur X (anciennement twitter).

Les exportations de charbon reculent de 30 % en g.a au S1-2024, totalisant 5,8 Md\$.

L'Agence Nationale des Mines (ANM) a révélé que le secteur minier a généré plus de 5,8 Md\$ d'exportation au cours du S1-2024 représentant 24 % des exportations totales du pays. Le charbon reste le produit le plus exporté, représentant 61 % des exportations du secteur suivi par l'or (29 %). Toutefois, les exportations de charbon ont chuté de -30 % en g.a. sur le

semestre du fait d'un effet prix. Effectivement, les prix internationaux du charbon thermique ont baissé de près de -14,4 % sur l'ensemble du semestre. Le seul produit du secteur dont les exportations ont connu une hausse est l'or, avec une augmentation de +4,7 %.

De plus, le secteur a été affecté par des grèves de mineurs, ce qui a entraîné des problématiques logistiques pour le transport. Malgré de récents progrès dans le dialogue avec les mineurs, la situation demeure précaire, avec des prévisions de poursuite de la dégradation des exportations si les grèves persistent.

La Colombie aurait le système fiscal le moins compétitif de l'ensemble des pays OCDE.

Le dernier rapport de Tax Foundation place la Colombie en dernière position parmi les pays de l'OCDE en matière de compétitivité fiscale, reconfirmant son rang de 2023. Cet indice évalue l'efficacité des systèmes fiscaux à promouvoir la croissance économique sans générer de distorsions. Selon le rapport, la faible performance colombienne découle de plusieurs facteurs structurels. Premièrement, la Colombie impose un taux d'impôt sur les sociétés de 35 %, soit le plus élevé de l'OCDE, ce qui pénalise la compétitivité des entreprises locales. De plus, le pays applique un système fiscal mondial, taxant les revenus des sociétés à l'échelle mondiale, auquel s'ajoutent des impôts sur la fortune, les transactions financières et une TVA couvrant 41 % de la consommation finale. Bien que la dernière réforme fiscale, actuellement en discussion, viserait à alléger la charge sur les entreprises, cette mesure resterait mineure par rapport aux systèmes simplifiés adoptés par d'autres pays comme la Lettonie ou la Nouvelle-Zélande.

Les défis fiscaux de la Colombie seraient également aggravés par des performances économiques sous-optimales, comme un faible taux de croissance (1,6 % en 2024) et des recettes publiques insuffisantes (28,8 % du PIB). En outre, selon Sara Ramírez, directrice de l'analyse macroéconomique chez Fedesarrollo, toute tentative de réforme fiscale serait difficile dans un contexte où le pays peine à atteindre ses objectifs de collecte fiscale et où les dépenses publiques sont en grande partie non exécutées.

Le cadre fiscal colombien contraste fortement avec les modèles en tête du classement de la Tax Foundation. Par exemple, l'Estonie, en première place pour la onzième année consécutive, n'impose que les bénéfices distribués, permettant aux entreprises de réinvestir sans charges fiscales supplémentaires. En Suisse, le taux d'imposition sur les sociétés est relativement bas, à 19,7 %, et les gains en capital sont partiellement exonérés, ce qui encourage l'accumulation de richesse et les investissements internes.

Indicateurs	Variation hebdomadaire	Variation en glissement annuel	Ce jour
Bourse (COLCAP)	+ 2,5 %	+24,6 %	1 356
Change USD/COP	+2,3 %	+ 7,5 %	4 420,9
Change EUR/COP	+2,8 %	+12,1 %	4 802
Prix du baril (Brent, USD)	-2,5 %	-15,5 %	74,5

Equateur

La gestion de l'oléoduc de pétrole lourd fera l'objet d'un appel d'offres (AO).

Le ministère de l'énergie a annoncé que, suite à la finalisation de la concession de l'oléoduc de pétrole lourd (OCP), le contrat avec l'entreprise concessionnaire privée (PAMPA d'Argentine) ne sera pas renouvelé. Un appel d'offres pour une nouvelle concession devrait être lancé dans les prochains mois. La construction de l'OCP a démarré en 2001, à la charge de la société étatsunienne Occidental, de Repsol et d'Agip et a représenté un investissement de 1,4 Md\$. L'oléoduc, de 485 km, relie les champs pétroliers du nord de l'Amazonie au port maritime de Balao dans la province d'Esmeraldas (frontière avec la Colombie), spécialisé dans l'exportation de pétrole. L'oléoduc a une capacité de transport de 450 000 barils /jour, soit environ la production quotidienne de l'Equateur (qui oscille entre 450 000 barils et 500 000 barils). En 20 ans d'opérations, OCP a transporté 1,2 Md de barils et a rapporté à l'Etat 470 MUSD en impôts.

La réforme de la loi sur l'énergie a été adoptée.

Le gouvernement a réussi à faire passer à l'Assemblée Nationale la réforme à la loi énergétique. Cette réforme limite l'importation de gaz naturel exclusivement destiné à l'auto-génération privée d'électricité, simplifie les démarches en vue d'obtenir des autorisations pour mettre en œuvre des projets privés de production d'électricité jusqu'à 100 Mw (seul des projets privés jusqu'à 10 Mw étaient possibles) et impose aux collectivités locales la mise en place de systèmes de production d'électricité à partir du traitement de leurs déchets. Par ailleurs, dans le cadre de la COP16, la ministre de l'environnement a annoncé que des entreprises colombiennes privées pourraient fournir à terme 300 Mw à l'Equateur.

Guyana

Le Guyana se classe 77^e sur 142 pays dans l'Indice de l'état de droit du WJP.

Le World Justice Project¹ (WJP) a publié son Indice de l'état de droit 2024, révélant que la situation continue de se dégrader au Guyana. Le pays a enregistré une baisse de son score global dans cet indice, se classant actuellement au 77^{ème} rang sur 142 pays dans le monde et au 15^{ème} rang à l'échelle régionale (sur 32 pays). Plus spécifiquement, le Guyana montre une performance particulièrement mauvaise en termes d'ordre et de sécurité (112^{ème}).

Pérou

La BID souligne que le Pérou est en tête en Amérique latine pour la préparation et la durabilité des projets de PPP.

D'après le rapport Infrascopes 2023/2024, rendu par The Economist Intelligence Unit (EIU), pour la BID, le Pérou est en tête par rapport aux autres pays d'Amérique latine en termes de préparation et de durabilité des projets de partenariat public-privé (PPP), avec un score évalué à 72/100. En effet, l'évaluation, dirigée sur 26 pays de la région et sur la base

¹ Organisation internationale dont la mission déclarée est de "travailler pour faire progresser l'État de droit dans le monde".

de 54 indicateurs de nature qualitative et quantitative, a **établi que le Pérou dispose d'un écosystème solide pour le développement des partenariats public-privé, avec un cadre réglementaire bien établi et un soutien institutionnel important.** Ces dernières années, le pays a lancé des PPP dans divers secteurs, dont un grand nombre dans les transports et l'énergie, au bénéfice de plus de 18,8 millions de personnes. Ces progrès sont en partie dus à la mise en œuvre et au développement progressif des évaluations d'impact ex post, réalisées par l'unité d'analyse des données de veille stratégique de Proinversión. **Ainsi, entre 2023 et septembre 2024, 26 initiatives PPP et projets en actifs ont été attribués, avec des investissements estimés à 8,4 Md\$.** Les perspectives restent favorables pour 2024 et devraient atteindre à la fin de l'année plus de 11 Md\$ d'investissements, notamment grâce à l'attribution du projet d'exploitation minière souterraine El Algarrobo.

PMO Vias lance un roadshow pour présenter les processus d'AO du mégaprojet de la Nouvelle Carretera Central du Pérou.

Avec la participation du Ministre péruvien des Transports et des Communications (Raúl Pérez Reyes), de l'Ambassadrice de France au Pérou, (Nathalie Kennedy) accompagnée du Service Economique de Lima, du Directeur de Provias Nacional (Iván Aparicio), et du Président du Groupement de la construction et de l'ingénierie de la Chambre de commerce de Lima (Raúl Barrios Fernández Concha), le consortium français *PMO Vias*, composé d'Egis et de Setec, **a lancé le 28 octobre 2024 un roadshow devant plus de 150 entreprises nationales et internationales afin de lancer la phase de construction de la 1^{ère} autoroute de haute montagne au Pérou, dite « Nueva Carretera Central ».** Ce roadshow était notamment destiné aux entreprises de construction et aux consultants en ingénierie. Ouvrant de nouvelles perspectives pour le développement du pays, le projet de la *Nueva Carretera Central* prévoit la construction d'une autoroute de 185 km, reliant les hauts plateaux du centre du pays à la côte et à la capitale, qui bénéficiera à plus de 10 millions de personnes.

Suriname

Le Suriname temporise avant de s'engager dans un nouveau programme avec le FMI.

Le gouvernement du Suriname a annoncé qu'il attendrait après les élections présidentielles de mai 2025 pour décider de la demande d'un nouveau programme auprès du Fonds monétaire international (FMI). Le ministre des Finances, Stanley Raghoebarsing, a souligné la nécessité d'agir avec prudence, affirmant que le gouvernement ne chercherait pas à obtenir un nouveau programme immédiatement après l'expiration de celui en cours, de 688 M USD, qui prendra fin en mars 2025. La semaine dernière, le Suriname a néanmoins adhéré à un accord à hauteur de 22 M USD avec la Banque mondiale afin d'améliorer les conditions de vie des habitants. Raghoebarsing a également écarté l'idée de contracter de nouveaux prêts en utilisant les revenus pétroliers futurs comme garantie.

Venezuela

Les interventions en devises de la Banque centrale atteignent 4,3 Md\$ sur les 10 premiers mois de 2024.

Suivant sa politique monétaire visant à limiter la dépréciation du Bolivar vis-à-vis du Dollar Étatsunien et pour éviter l'inflation, la BCV a réalisé lundi 28 octobre dernier une intervention bancaire de 55 MUSD (contre 135 MUSD la semaine précédente). La Banque centrale a dû réaliser une autre intervention de 30 MUSD le jeudi 30/10 en raison d'une forte dépréciation sur les marchés parallèle (42,56 VES/USD officiel, vs 52,30 VES/USD parallèle). **La BCV a réalisé des interventions bancaires pour un total de 4,3 Md\$ entre le 2 janvier et le 30 octobre 2024.**

Tournée en Inde, Turquie et Vietnam.

A la suite de la réunion des BRICS en Russie, la vice-présidente et ministre du pétrole, Delcy Rodríguez, a réalisé une visite à New Delhi pour s'entretenir avec son homologue indien, des responsables du secteur de l'énergie ainsi que des responsables de *Reliance Industries* (l'un des plus importants clients de PDVSA avec un accord de 300 000 bpd d'exportations de brut pour la raffinerie de Jamnagar) afin d'explorer de

nouveaux partenariats pétroliers et gaziers entre les deux pays. Delcy Rodriguez s'est également rendue au Vietnam pour renforcer les liens dans les domaines de l'énergie, de l'agriculture, des télécommunications et du tourisme.

Aide-mémoire : indicateurs macroéconomiques

	Population (M)	PIB à prix courants* (Md USD)	Croissance du PIB (en % du PIB)		Compte courant (en % du PIB)	Dette publique brute (en % du PIB)	IDH (rang mondial)		Inflation (%)
	2024 p	2024 p	2023	2024 p.	2024 p.	2024 p.	2022	Variation par rapport à 2021	Variation en fin de période, 2024 p.
Bolivie	12,3	48,2	3,1	1,6	-5,4	93,9	120	-2	6
Colombie	52,7	417,2	0,6	1,6	-2,5	55,8	91	-3	5,7
Equateur	17,96	121,4	2,3	0,3	2,8	56,5	83	+12	2,8
Guyana	0,796	23	33	43,9	36,9	25,5	95	+13	3,5
Pérou	34,1	283,3	-0,55	3,0	0,3	34,2	87	-3	2,4
Suriname	0,65	4,9	2,1	2,9	1,8	85,7	124	-25	12,7
Venezuela	26,46	106,3	4,0	3,0	2,2	n.a.	119	+1	60,0
Argentine	47,2	604,4	-1,6	-3,5	0,6	91,5	48	-1	139,7
Brésil	212,5	2 188,4	2,9	3	-1,7	87,6	89	-2	4,3
Chili	20,1	328,7	2,4	0,2	-2,3	41	44	-2	4,5
Mexique	132,27	1 848,1	3,2	1,4	4,1	57,7	77	+9	4,5

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique Régional de Bogota.

jacques.robin@dgtresor.gouv.fr, sebastien.ANDRIEUX@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : Andrés BRAGANZA, Ursula ELEIZALDE, Una LACAZE, Diego MAGUINA, Olympe MAHE.

Abonnez-vous : jacques.robin@dgtresor.gouv.fr